



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2025

N° 2025/06-17

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION CASTELNAU TENNIS DE TABLE ET L'ASSOCIATION OLYMPIQUE CASTELNAU JUDO 34

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE LUNDI TRENTE JUIN A DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Jean KOEHLIN, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE et Richard CORVAISIER.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Clara BIANCO représentée par Marion COLIN

Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER

Estelle BERETTI représentée par Frédéric FAIVRE

ABSENT EXCUSE :

Stéphanie DEVEZE DELAUNAY

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme AZUARA

Délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2025**N° 2025/06-17****ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION CASTELNAU TENNIS DE TABLE ET L'ASSOCIATION OLYMPIQUE CASTELNAU JUDO 34**

Madame Muriel SARRADIN, Adjointe au Maire déléguée aux sports et aux e sports, expose :
Dans le cadre de sa politique sportive, la ville soutient les associations sportives qui concourent à développer l'image de la ville au niveau départemental, régional et national.

L'Association Castelnau Tennis de Table comptabilise aujourd'hui 182 adhérents sur la saison sportive 2024-2025, a enregistré une augmentation de 9% par rapport à la saison sportive précédente, se positionnant ainsi comme le deuxième club de l'Hérault, juste derrière le club de tennis de table de Montpellier.

L'association a sollicité la commune pour aider au financement des frais engagés pour la participation d'une jeune benjamine aux championnats de France qui se sont déroulés à Lille du 30 mai au 1^{er} juin 2025 ; cette jeune castelnauvienne de 11 ans a fièrement représenté la ville en atteignant les 16èmes de finale du championnat.

De son côté, l'Association Olympique Castelnau Judo 34, qui comptabilise aujourd'hui 359 adhérents sur la saison sportive 2024-2025 et qui est très impliqué dans la vie sportive locale a sollicité la commune pour soutenir financièrement l'association qui a engagé d'importantes dépenses dans le cadre de la participation de 4 jeunes judokas au championnat de France Minimes 2025 qui s'est déroulé à Villebon sur Yvette le week-end du 22 et 23 mars 2025.

A cette occasion, un jeune judoka a brillamment représenté les couleurs de la commune en décrochant une place de vice-champion de France.

Il est proposé au conseil municipal :

- De décider de l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € au profit de l'association sportive Castelnau Tennis de Table et une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € au profit de l'association sportive Olympique Castelnau Judo 34.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Pour : 33 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Jean KOECHLIN, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO représentée par Marion COLIN, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Frédéric FAIVRE, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI représentée par Frédéric FAIVRE)

Abstention : 1 (Cécile NEGRIER)

Contre : 0

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 30 JUIN 2025

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE